



Westminster & City News

NUMÉRO 13

Du 30 mars au 5 avril 2018

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

POLITIQUE MONÉTAIRE ET FINANCES PUBLIQUES

D'après une [étude](#) de la BoE, le *quantitative easing* aurait contribué à réduire les inégalités de richesse – Sur la période 2008-2014, le coefficient de Gini (un indicateur des inégalités de richesse) décline légèrement par rapport à un scénario où la banque centrale ne serait pas intervenue après la crise. Pourtant, la politique fut critiquée pour son caractère prétendument inégalitaire. Th. May avait déclaré en 2016 que le QE avait rendu les détenteurs d'actifs plus riches et contribué à l'appauvrissement des épargnants. D'après l'étude, si la politique a contribué à la hausse du prix des actifs, son impact positif sur les prix de l'immobilier – soit des actifs dont la répartition est bien plus égalitaire que celle des actifs financiers – a contribué à une hausse de la richesse des ménages aux revenus faibles et moyens qui fut proportionnellement plus élevée que celle des ménages plus aisés. Toutefois, la richesse des plus aisés a mécaniquement plus augmenté : les 10 % les plus pauvres ont vu leur richesse moyenne n'augmenter que de 3 000 £ (+ 50 %) contre 350 000 £ (+20 %) pour les 10 % les plus riches.

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES

La croissance écossaise en 2017 fut plus élevée que les années précédentes mais reste faible à 0,8 % – L'économie a crû de 0,3 % au T4 2017. Ces [chiffres](#), annoncés par le gouvernement écossais, montrent que la Nation reste considérablement en retard par rapport au Royaume-Uni dans son ensemble (+1,8 % en 2017). Ce manque de dynamisme s'explique surtout par une croissance négative du secteur de la construction (-2,6 %), qui risque de se poursuivre avec l'effondrement de Carillon, deuxième plus grosse entreprise de bâtiment et travaux publics du pays. Le Ministre écossais de l'Emploi et de la Formation estime que cette faible croissance est liée à la baisse des investissements occasionnée par l'incertitude associée au Brexit. Il considère cependant que ce 4^{ème} trimestre consécutif de croissance positive témoigne de la force de l'économie écossaise en dépit de circonstances défavorables. Les secteurs des services et de l'industrie manufacturière ont crû de respectivement 0,5 % et 0,9 %.

La croissance des investissements fut plus rapide au RU (4 %) que dans les autres pays du G7 en 2017 – [Ces chiffres](#) semblent a priori contre-intuitifs au regard des différentes enquêtes pointant l'attitude attentiste des entreprises face aux incertitudes liées au Brexit. Ils reflètent principalement la forte croissance des investissements dans la construction qui contribuent à 3,8 des 4 % de croissance des investissements. De nombreux projets de construction d'immobilier commercial ont émergé en 2016, portant les investissements de 2017. Néanmoins, cette dynamique tend à s'essouffler : après avoir connu une croissance de 11,1 % au T1 2017 en glissement annuel, le volume de travail dans la construction d'immobilier commercial a progressivement décliné pour atteindre une croissance négative (-3,6 %) sur l'année 2017. Le dynamisme des investissements dans la construction devrait néanmoins être entretenu en 2018 par (i) les commandes d'infrastructures de 2017 (tel que la ligne à grande vitesse High Speed 2) et (ii) la construction d'habitations, portée par le programme d'aide du gouvernement.

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

La Chambre des Communes a défini 15 objectifs afin d'évaluer l'accord sur la relation future – Dans son quatrième [rapport](#) sur le Brexit, la commission sur la sortie de l'UE de la Chambre des Communes a invité le gouvernement britannique à préciser ses attentes pour la relation future et à adopter une approche proactive dans les négociations. Elle a également défini 15 critères pour aider les parlementaires dans leur vote sur la déclaration politique RU-UE, attendue en octobre 2018, qui précèdera l'accord final sur la relation future. Parmi ces objectifs figure ainsi l'absence de contrôle aux frontières supplémentaire qui retarderait la livraison de biens périssables ou entraveraient les chaînes d'approvisionnement, notamment au regard des règles d'origine. En outre, les fournisseurs de services britanniques devraient pouvoir exporter vers l'UE comme ils le font aujourd'hui, y compris s'agissant de la fourniture transfrontalière et de la présence commerciale, si possible sur la base d'une reconnaissance mutuelle des réglementations britanniques et européennes.

PSA produira sa prochaine génération de vans sur le site de Luton – Le constructeur français a [annoncé](#) qu'il produirait la prochaine génération de vans Opel, Peugeot et Citroën sur le site de Luton (Est de l'Angleterre), en complément de l'usine d'Hordain (Hauts-de-France). En sus du financement de 9 M£ [accordé](#) par le gouvernement britannique, PSA devrait investir 100 M£ selon le *Financial Times* et 170 M£ d'après le syndicat *Unite* afin de construire une nouvelle plateforme. Celle-ci sera opérationnelle à partir de 2019 et portera la capacité de production annuelle du site de 60 000 véhicules à 100 000 véhicules, principalement pour l'exportation. PSA a par ailleurs souhaité recourir davantage à des sous-traitants britanniques, ces derniers fournissant actuellement 40 % des composants utilisés pour les vans Opel. PSA a rappelé qu'il se prononcerait d'ici 2020 sur l'avenir du site de Merseyside (Nord-Ouest de l'Angleterre) qui serait concurrencé par des usines française et polonaise pour la production de la prochaine génération d'Astra.

ACTUALITÉ FINANCIÈRE

BREXIT

Plus que les changements réglementaires, des Fintechs craignent l'attrition du vivier RH post-Brexit – Plusieurs Fintechs s'inquiètent que la sortie du RU de l'UE ne cause une pénurie d'ingénieurs informatiques à Londres, pourtant essentiels à l'innovation Fintech. Ceci les inciterait à ouvrir des bureaux sur le continent afin d'éviter que des problèmes de recrutement ne compromettent leur croissance (ex. *TransferWise*, *Starling*). Selon Mike Laven, directeur de *Currencycloud*, ce problème est lié à un moindre afflux de travailleurs qualifiés et non à un départ des ingénieurs londoniens. Tout comme Dylan Bourguignon (fondateur de l'InsurTech *So-sure*), il juge coûteuses mais non insurmontables les difficultés réglementaires, l'essentiel étant un bon accès aux ingénieurs. TheCityUK, représentant les services financiers britanniques, plaide pour la mise en place d'un visa fondé sur les compétences numériques des demandeurs afin de préserver le centre fintech de Londres. Le gouvernement a promis un régime pour les professionnels qualifiés, mais sans plus de précisions.

RÉGULATION FINANCIÈRE

La FCA inclut les délits d'initiés et manipulations de marché dans son Guide contre les crimes financiers – Précédemment absent du Guide contre les crimes financiers de la FCA destiné aux entreprises, les délits d'initiés et manipulations de marché font désormais l'objet d'un chapitre spécifique – modification soumise à une [consultation](#) jusqu'au 28 juin. Ce chapitre étend les obligations des entreprises à la prévention des risques de ces deux crimes financiers, et présente les observations de la FCA relatives aux bonnes et mauvaises pratiques pour respecter ses exigences en matière de détection, signalement et prévention des risques de crimes financiers. Les entreprises séparant leur fonction de surveillance de leur unité spécialisée dans les crimes financiers devront assurer une bonne communication entre ces deux équipes. Sont concernées toutes les entreprises impliquées dans les marchés financiers ou exécutant des transactions. Le Guide n'est pas contraignant mais la FCA attend des entreprises qu'elles s'en inspirent pour façonner leurs propres systèmes de contrôle interne.

La FCA met en place une série de mesures d'amélioration de la compétitivité de la gestion d'actifs – Les nouvelles règles de la FCA [couvrent](#) la gouvernance (obligation de nommer deux administrateurs indépendants au CA), le placement des investisseurs dans des catégories de valeur d'actions plus adaptées, l'exigence de compte-rendu des performances, l'introduction d'une responsabilité individuelle supplémentaire dans le cadre du *Senior Managers Regime*, l'utilisation de *benchmarks*, la transparence des frais et l'énonciation des objectifs des fonds. Ces mesures répondent à une [étude](#) de la FCA de juin 2017 constatant : une faible compétitivité du secteur affectant le revenu des investisseurs, des profits élevés des gestionnaires d'actifs, une ignorance des investisseurs quant aux

objectifs des fonds, et une performance des fonds parfois inappropriée. La FCA [publie](#) de plus aujourd'hui les résultats de son étude comportementale, examinant la manière dont la présentation de l'information influence le processus de décision des investisseurs quant aux frais et leur compréhension de ceux-ci.

Le budget du *Financial Services Compensation Scheme* s'élève à 77,7 M£ pour l'année budgétaire 2018/19 – Le *Financial Services Compensation Scheme* est un fonds de compensation de dernier recours pour les clients d'institutions financières autorisées ayant fait faillite. Le [budget](#) du FSCS pour l'année budgétaire 2018/2019 a été fixé à 77,7 M£, incluant 72,7 M£ pour les frais de fonctionnement (employés, locaux, services professionnels) et une réserve de 5 M£ en cas d'événement imprévu.

Possible extension du périmètre d'audit comptable pour les cabinets d'audit – La *Financial Reporting Council* envisage d'étendre les obligations des auditeurs en leur demandant d'examiner l'ensemble des rapports annuels et des comptes des sociétés afin de renforcer la confiance des actionnaires dans le processus d'audit. Le régulateur veut ainsi assurer la fiabilité des informations contenues dans les rapports stratégiques des sociétés, les rapports des administrateurs et les déclarations sur la gouvernance d'entreprise. Ces déclarations interviennent à la suite d'une série d'effondrements d'entreprises de haut niveau (dont Carillon *cf. supra*) et s'inscrivent dans un contexte de critiques nourries à l'égard de la FRC. Certains investisseurs et universitaires la jugent trop permissive à l'égard des plus grands cabinets d'experts-comptables et peu encline à faire adopter des réformes significatives. Le Ministre de l'Économie avait par ailleurs appelé le mois dernier à procéder à un examen de l'indépendance et de la compétence du régulateur.

BANQUES ET ASSURANCES

SME Alliance accuse les banques d'être peu disposées à octroyer des prêts aux PME – À la suite des scandales liés au mauvais traitement des PME par RBS ou Lloyds, le *Treasury Select Committee* de la Chambre des Communes a lancé une enquête parlementaire. Dans ce cadre, *SME Alliance*, qui regroupe des PME victimes d'abus bancaire, reproche aux services juridiques des banques de repousser les plaintes des PME au-delà de la limite de six ans. Elle témoigne par ailleurs des difficultés des PME à obtenir un prêt de grandes banques. D'après les dernières données de la fédération bancaire UK Finance, 5,6 Md£ de nouveaux prêts ont été accordés aux PME au quatrième trimestre 2017, soit une baisse de 11% par rapport au T4 2016. Cette baisse serait toutefois due à une plus faible demande des PME et non à une conduite plus dure des banques, étant donné que 8 demandes de prêts sur 10 ont été accordées.

Plusieurs assureurs ne respectent toujours pas les exigences de transparence – La FCA a introduit en avril 2017 une série de mesures relatives aux règles de renouvellement d'un contrat d'assurance, exigeant notamment l'affichage d'un message visible et simple encourageant les clients à comparer les prix avec d'autres assureurs et produits, et la comparaison claire de la prime d'assurance payée l'année passée avec celle proposée lors du renouvellement du contrat. En octobre 2017, la FCA souligne que les assureurs ne respectent pas ces nouvelles règles pour tous leurs produits et clients, qu'ils énoncent une prime d'assurance passée inexacte, qu'ils n'affichent pas de manière visible le message d'incitation à comparer les prix, et qu'ils n'identifient pas correctement les clients auxquels s'appliquent ces règles. La situation n'ayant pas évolué depuis malgré certaines interventions de la FCA, celle-ci [menace](#) aujourd'hui de prendre des mesures contre les assureurs en non-conformité.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Londres (adresser les demandes à londres@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Directeur de la publication : Jean-Christophe Donnellier
Service économique régional de Londres
Ambassade de France au Royaume-Uni

Adresse : 58 Knightsbridge, London, SW1X 7JT

Rédigé par : Robin Fournier, Laura Guenancia, Louis Martin et Margaux Sauvaget.

Revu par : Philippe Guyonnet-Dupérat

Version du 5 avril 2018